

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



SOMMAIRE

MOT DE PRÉSIDENTE	5
NOUVELLE GOUVERNANCE	6
DES ENJEUX POUR L'AVENIR	7
FINANCES	8
SCOLAIRE	10
ECONOMIE	12
TOURISME	14
ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE	17
SOLIDARITÉ	20
VOIRIE	23
BÂTIMENTS	25
AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	27
PLANIFICATION / URBANISME	29
ASSAINISSEMENT	31
ORDURES MÉNAGÈRES	33
CULTURE	35
ENFANCE / JEUNESSE	39
PERSONNEL	42
SERVICES RESSOURCES	45
COUP D'ŒIL SUR 2021	48

Présidente de la Communauté de Communes du Territoire Nord

Picardie - Directeur de publication : Christelle HIVER

Responsable de la publication : Carole METAY (*Directrice Générale des Services*)

Réalisation : Yannick VADUREL (*Chargé de Communication*)

Crédits photos : Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie
Jérôme HALÂTRE

Parution : Septembre 2021

Dépôt légal : à parution

MOT DE LA PRÉSIDENTE

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2020 de la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie.

Il s'agit, certes, d'une obligation réglementaire mais avant tout d'un moyen de rendre compte et de valoriser l'action de la communauté de communes.

La visibilité de l'action de la strate intercommunale reste partielle chez nos citoyens, c'est pourquoi il est essentiel que chaque élu communautaire, chaque commune membre soient les relais de l'action de la CCTNP.

Il revient d'ailleurs à chaque commune membre de présenter ce rapport au sein de leur conseil municipal.

Dans ce rapport d'activité, vous trouverez, par compétence, des repères chiffrés, des actions marquantes, des projets réalisés. Tous ces éléments vous permettront de mesurer et apprécier l'action de la communauté de communes Territoire Nord Picardie et bien sûr de la partager aux quatre coins de notre territoire.

En 2020, notre collectivité a évidemment été impactée par la crise sanitaire qui nous a tous frappés.

Il a fallu se réorganiser, s'adapter voire être innovant afin d'assurer les services indispensables à nos usagers, même en situation de confinement. Nos aides à domicile ont d'ailleurs été en 1ère ligne pour continuer d'apporter à nos aînés l'accompagnement nécessaire.

L'année 2020 est également à placer sous le signe du renouvellement de l'assemblée communautaire avec l'arrivée de nombreux nouveaux élus(es) issus de l'installation des conseils municipaux.

Après la constitution des commissions thématiques, il est à noter que l'élaboration du projet de territoire a rapidement été engagée afin de définir les orientations de nos politiques publiques et les priorités d'action, avec un objectif d'approbation mi-2021.

Pour terminer, je tiens à saluer le travail réalisé par l'ensemble des services administratifs, techniques, sociaux, culturels et par chaque agent de notre collectivité. Tous contribuent à la mise en œuvre de nos politiques au bénéfice de la population.



Christelle HIVER,

Présidente de la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie

NOUVELLE GOUVERNANCE



La mise en place d'un nouveau Conseil communautaire, avec des délégations réparties différemment et des commissions accueillant de nouveaux représentants des communes, n'a pas bouleversé le mode de gouvernance de la Communauté de communes.

La Présidente et ses 9 vice-présidents,

traitent les dossiers en Bureau communautaire, avant de soumettre au Conseil communautaire les projets de délibérations.

L'objectif recherché est de poursuivre dans la voie du consensus, pour fédérer les élus autour de projets communs

DES ÉLUS MOBILISÉS POUR LEUR TERRITOIRE



Christelle HIVER
Présidente
Maire de Doullens



Jacques MASSET
1^{er} vice-président
Maire de Rainneville



Jean-Michel BOUCHY
2^{ème} vice-président
Maire de Naours



Francis PETIT
3^{ème} vice-président
Maire de Grouches-Luchuel



Catherine PENET-CARON
4^{ème} vice-présidente
Maire de Humbercourt



Patrick BLOCKLET
5^{ème} vice-président
Maire de Talmas



François DURIEUX
6^{ème} vice-président
Maire de Beauquesne



Anne-Sophie DOMONT
7^{ème} vice-présidente
Maire de Villers-Bocage



Jean-Michel MAGNIER
8^{ème} vice-président
Maire de Beaumetz



Laurent CRAMPON
9^{ème} vice-président
Maire de Montonvillers

DES ENJEUX POUR L'AVENIR



VALORISER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- Accueillir les habitants et répondre à la diversité des parcours résidentiels en maîtrisant la consommation foncière.
- Proposer un accueil qualitatif et différencié aux acteurs économiques.
- Élaborer une stratégie touristique qualitative.

ACCOMPAGNER ET ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ

- Développer une politique adaptée aux âges de la vie : petite enfance/ jeunesse /adultes et aînés.
- Mettre en œuvre les services au public de demain.
- Une politique culturelle qui stimule les pratiques et valorise le patrimoine.



CONSOLIDER LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET ÉNERGÉTIQUES

- Réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.
- Mettre en œuvre les circuits courts alimentaires.
- Renforcer une culture du risque face aux inondations.

FINANCES



Jacques
MASSET
1^{er} Vice-président
en charge des Finances

FINANCES



Les missions du service sont nombreuses et très importantes pour notre collectivité.

Elaboration des budgets, participation à la définition des orientations financières et stratégiques et à leur mise en œuvre, exécution budgétaire et son suivi, préparation et présentation de la commission finances, gestion comptable des biens mobiliers et immobiliers et

de la dette, participation aux réunions avec le centre des Finances Publiques font parties des tâches quotidiennes du service.

Il travaille également en étroite collaboration avec le conseiller aux décideurs locaux mis à notre disposition et celle des communes par la Direction Générale des Finances Publiques.

BUDGET PRINCIPAL

	Administration Générale DF : 6 559 029 € / RF : 11 508 258 € DI : 186 889 € / RI : 993 746 €
	Bâtiments DF : 198 169 € / RF : 9 267 € DI : 16 909 € / RI : 11 759 €
	Culture DF : 960 603 € / RF : 149 793 € DI : 50 478 €
	Economie DF : 498 374 € / RF : 42 503 € DI : 239 446 € / RI : 347 879 €
	Enfance / Jeunesse DF : 590 921 € / RF : 452 649 € DI : 368 € / RI : 67 869 €
	Environnement DF : 103 047 € DI : 339 102 € / RI : 22 363 €
	Ordures Ménagères DF : 2 537 926 € / RF : 2 599 360 €

	Scolaire DF : 872 364 € / RF : 271 491 € DI : 159 197 € / RI : 8 098 €
	Solidarité DF : 3 934 532 € / RF : 3 634 773 € DI : 33 254 €
	Technique DF : 185 659 € / RF : 53 556 € DI : 5 515 €
	Tourisme DF : 674 591 € / RF : 393 604 € DI : 67 556 €
	Urbanisme DF : 349 096 € / RF : 272 € DI : 26 195 €
	Voirie DF : 1 239 790 € / RF : 248 469 € DI : 840 698 € / RI : 117 475 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Section de Fonctionnement :	Section d'Investissement :
• Dépenses : 18 704 101 €	• Dépenses : 1 981 986 €
• Recettes : 19 380 368 €	• Recettes : 1 895 471 €

BUDGETS ANNEXES

	Assainissement DF : 428 808 € / RF : 941 573 € DI : 652 461 € / 703 127 €		MARPA DF : 28 808 € / RF : 59 491 € DI : 36 073 € / RI : 70 380 €
	Centre aquatique DF : 31 559 € / RF : 16 € DI : 594 987 €		Zones d'activités DF : 3 776 209 € / RF : 3 781 586 € DI : 3 269 859 € / RI : 3 584 669 €
	Cité Souterraine de Naours DF : 610 244 € / RF : 651 388 € DI : 281 120 € / RI : 226 016 €		

* DF : Dépenses de fonctionnement / RF : Recettes de fonctionnement
DI : Dépenses d'investissement / RI : Recettes d'investissement

SCOLAIRE



Jacques MASSET
1^{er} Vice-président
en charge du Scolaire

SCOLAIRE



La CCTNP exerce la compétence scolaire pour les écoles d'Agenville, Bernaville, Candas, Fienvillers et Mézerolles.

Vingt-neuf agents accompagnent les enfants et les enseignants pour la réussite de notre jeunesse.

Ils interviennent en tant qu'ATSEM, personnels de restauration, transports scolaires, entretien des bâtiments, surveillance de la cantine, garderie.

L'année 2020 aura été celle de la sécurisation de nos écoles par la mise en place de vidéophone à l'entrée de chaque établissement afin d'éviter toute intrusion pour un montant de 25945,05€.

Divers investissements ont été réalisés en travaux de menuiserie pour le confort des écoliers et la réalisation d'économies

d'énergie (école de Bernaville pour 8760 €), et matériel informatique divers (8063.58€).

Nos contrats avec les fournisseurs d'énergie ont également été renégociés, ce qui permet une économie d'environ 60 000€ pour notre collectivité dont les deux tiers pour nos écoles.

La pandémie COVID 19 a bousculé la quiétude des années précédentes, nos services ont dû s'adapter à une situation anxiogène. L'ensemble des agents et enseignants ont su se mobiliser et s'adapter aux différents protocoles sanitaires mis en place par l'Etat pour garantir les distanciations sociales, le port du masque et le lavage des mains.

CHIFFRES CLÉS 2020

27 classes maternelles et primaires.

630 élèves scolarisés.

25 740 repas servis.

11 014 présence garderie.



ECONOMIE

ÉCONOMIE

La Communauté de Communes Territoire Nord Picardie s'engage au développement économique en assurant l'accueil et l'information des entreprises du territoire. Elle est à l'écoute des entrepreneurs et des porteurs de projets afin de conseiller et les soutenir dans leurs démarches de création, reprise ou développement d'activité.

Son rôle est de faciliter la mise en place de chaque projet à travers les actions

suivantes :

- Accueil et accompagnement personnalisés des entrepreneurs désireux de s'installer sur le territoire.
- Informations et conseils.
- Orientation des porteurs de projets vers des dispositifs adaptés.
- Aide à la recherche de locaux professionnels ou d'un terrain en ZAC.



GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

- Accompagnement personnalisé des entreprises.
- La Région Hauts-De-France a décidé, exceptionnellement et à titre temporaire de déléguer à la CCTNP sa compétence en matière d'aides aux entreprises impactés économiquement par la pandémie et ses conséquences.
- Le Conseil communautaire a décidé de soutenir les entreprises dont le siège se situe sur son territoire au travers d'une aide directe d'un montant de 800 € dans la limite d'une enveloppe maximale de 95.000 €.
- Réalisation d'un questionnaire visant à évaluer les difficultés financières des entreprises, des commerces pour mieux les aider, les orienter.



Jean-Michel
BOUCHY
2^{ème} Vice-président
en charge de l'Economie

RÉTROSPECTIVE 2020

→ Zone d'Activités Commerciales de la Montignette :

- Installation de l'entreprise ALVENE et d'un garage automobile.
- Vente d'un terrain de 5000 m² et de deux terrains de 1500 m².
- Fouilles archéologiques sur 3 hectares.

→ Hôtel d'Entreprises de Bernaville :

- Les 4 cellules artisanales et la cellule tertiaire sont louées.



TOURISME



Jean-Michel
BOUCHY
2^{ème} Vice-président
en charge du Tourisme

TOURISME



CITÉ SOUTERRAINE DE NAOURS

L'année 2020 promettait de belles réussites pour la Cité Souterraine de Naours, un bon démarrage dès février avec 30% de fréquentation en plus et +40% de chiffre d'affaires par rapport à 2019.

Ce constat a été de courte durée, stoppé le 14 mars par le confinement et une fermeture de deux mois et demi.

La réouverture en saison estivale a tout de même permis d'accueillir une clientèle plus locale qu'à l'accoutumée qui a pallié

à l'absence de clientèle étrangère et notamment australienne.

Le centre d'interprétation des Soldats Voyageurs devant être inauguré initialement en avril 2020 s'est ouvert en déambulation libre. Les visiteurs qui ont pu le découvrir et apprécier la thématique encore inconnue de l'arrière front. Le challenge de rassembler une clientèle familiale grand public autour du tourisme de mémoire a été relevé grâce à une approche contournée de la Grande Guerre : l'arrière front.

CHIFFRES CLÉS EN 2020

31 002 visiteurs (-42% vs. 2019).

24 203 entrées au souterrain (-41% vs. 2019).

0 visite guidée et événement organisé en raison des restrictions sanitaires.

3190 couverts servis (-45% vs. 2019).

-22% évolution des ventes en boutique.



TOURISME



OFFICE DE TOURISME

La crise sanitaire a entraîné la fermeture de l'accueil de l'Office de Tourisme durant plusieurs mois. Néanmoins, l'accueil téléphonique et mailing ont toujours été assurés.

L'animation de la page Facebook par la publication régulière de « post » sur le patrimoine du territoire a permis de maintenir un lien avec le public : jusqu'à 2000 vues par jour !

En 2020, l'Office de Tourisme s'est également doté d'un nouvel outil de communication et de valorisation en éditant le premier guide touristique du Territoire Nord Picardie. Pratique et doté d'une carte illustrée, il recense le patrimoine et l'ensemble des sites à visiter et il informe sur les activités ainsi que sur les offres d'hébergements, de restauration et les producteurs locaux.

Le plan de ville de Doullens (datant de 2020) a été réactualisé et modernisé. Il inclut désormais un circuit touristique et une description des principaux monuments de la ville.

Au dos, une carte touristique de la Communauté de communes, munie de plusieurs pictogrammes, décrit le patrimoine du territoire.

25 nouveaux panneaux présentant le tourisme dans nos communes ont été déployés. Histoire du village, anecdotes, photographies et plans anciens, ces panneaux sont également traduits en anglais et dotés d'un QRcode qui permet à l'utilisateur de retrouver toutes les informations pratiques sur le site Internet de l'Office de Tourisme.

QUELQUES CHIFFRES

7 mois d'ouverture en 2020.

748 personnes accueillies dont :

- 48 étrangers
- 442 de la Somme
- 95 du Nord-Pas-de-Calais
- 35 de la région parisienne.

Des visites guidées ont été proposées en juillet-août pour un public individuel (création de visites guidées du cœur de ville de Doullens, remise en route de visites de Lucheux arrêtées en 2013)

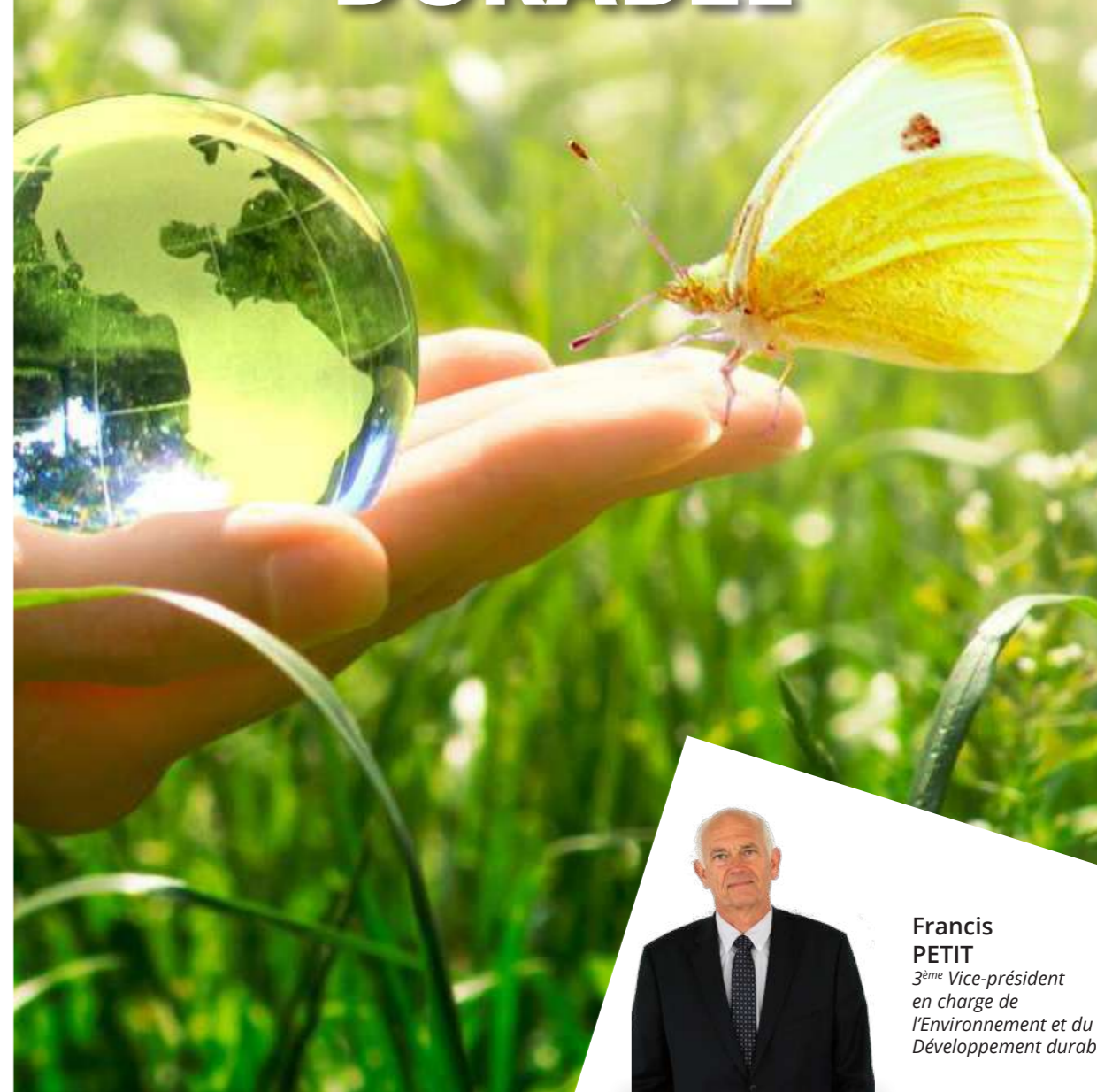
Malheureusement, en raison des contraintes sanitaires, des différentes annonces gouvernementales, d'une absence de communication et de l'effet « nouveauté » de visites non connues du public, nous n'avons accueilli que 35 personnes.



Guide touristique



ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE



Francis PETIT
3^{ème} Vice-président
en charge de
l'Environnement et du
Développement durable

ENVIRONNEMENT

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Source de vie, l'eau est une ressource que nous devons préserver, mais également maîtriser. C'est pour répondre à ces enjeux majeurs que la loi dite «GEMAPI» : GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations a été votée.

La CCTNP exerce cette compétence depuis le 1^{er} janvier 2018. Elle vise à :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau ;
- la défense contre les inondations ;
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

ACTIONS MENÉES EN 2020

- Elaboration du plan de gestion de l'Authie et de ses affluents, portée par le Syndicat Mixte Canche et Authie.
- Etude d'opportunité pour l'élaboration d'un plan de prévention des risques de la vallée de l'AUTHIE portée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.



MAÎTRISE DE L'ÉROSION ET DU RUISSELLEMENT

La maîtrise des phénomènes d'érosion des sols et de ruissellement et la gestion des milieux aquatiques constitue une problématique transversale de notre territoire aux 3 enjeux majeurs :

- Maîtriser et prévenir les risques à l'échelle des bassins versants.
- Reconquérir la qualité des eaux superficielles et des milieux

aquatiques.

- Sauvegarder et protéger la ressource en eau souterraine.

Pour apporter une réponse opérationnelle à ces enjeux, la CCTNP réalise des travaux structurants et de mise en place d'ouvrages d'hydraulique douce.

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020

- Mise en place d'ouvrages d'hydrauliques douces à Berneuil, Domléger-Longvillers, Hiermont, Conteville.
- Travaux structurants réalisés à Candas, Domléger-Longvillers, Béalcourt, Mézerolles.
- Marchés d'hydrauliques douces lancés sur les bassins versants d'Authieule, Doullens, Grouches-Luchuel, Hem-Hardinval, Humbercourt et Luchaux, soit plus de 8km de plantation de haies et 2.5km de fascines permettant de limiter le ruissellement et l'érosion des sols. Ces ouvrages seront complétés par des équipements plus structurants tels que des fossés, des noues, des seuils et de mares.
- Etude hydraulique sur le bassin versant de la Gézaincourtoise (5115ha) proposant 476 aménagements tels que des ouvrages de ralentissement et de filtration mais aussi des ouvrages de rétention.
- Mise en place des ouvrages d'hydrauliques douces sur un versant de Naours. 160 mètres linéaires de fascines et près de 800m de haies ont été posés.
- Etude hydraulique sur le Bassin versant de Flesselles soit 89ha avec 18 propositions d'aménagements pour un volume retenu de 1704 m³.



SOLIDARITÉS



**Catherine
PENET-CARON**
*4^{ème} Vice-présidente
en charge des
Solidarités*

SOLIDARITÉS



CHANTIERS D'INSERTION

Les chantiers d'insertion ont connu une année 2020 perturbée par la crise sanitaire.

Cependant, les chantiers ont permis à 37 agents de travailler dans le domaine des espaces verts à la Citadelle de

Doullens, du maraîchage à Bernaville et du bâtiment avec la rénovation de petit patrimoine communal.

Tout cela en travaillant leurs projets professionnels à l'aide d'un accompagnateur socio-professionnel.



QUELQUES CHIFFRES

37 participants aux chantiers d'insertion.

23 bénéficiaires du RSA.

5 sorties positives entrées en CDD, CDI, intérim ou formation qualifiante.

MAINTIEN À DOMICILE

L'année 2020 a marqué les esprits de nos agents sociaux et de nos bénéficiaires par une longue période de confinement.

La maladie, la peur, l'isolement, se sont heurtés à un service d'aide à domicile investi par ses valeurs et son dévouement. L'équipe a relevé avec brio le défi de préserver au maximum le maintien au domicile de nos aînés.

2020 a vu également le déploiement d'un nouvel outil avec l'attribution d'un téléphone professionnel équipé de la solution de télégestion permettant aux

agents sociaux :

- de rester joignables.
- de consulter leur planning en temps réel.
- d'enregistrer leurs prestations.

Entre fin juillet et mi-septembre, l'ensemble du personnel a pu bénéficier d'un temps de présentation et de manipulation du matériel et logiciel. La mise en fonction du système est opérationnelle depuis le 1^{er} octobre 2020.



DANSES ADAPTÉES POUR SÉNIOR

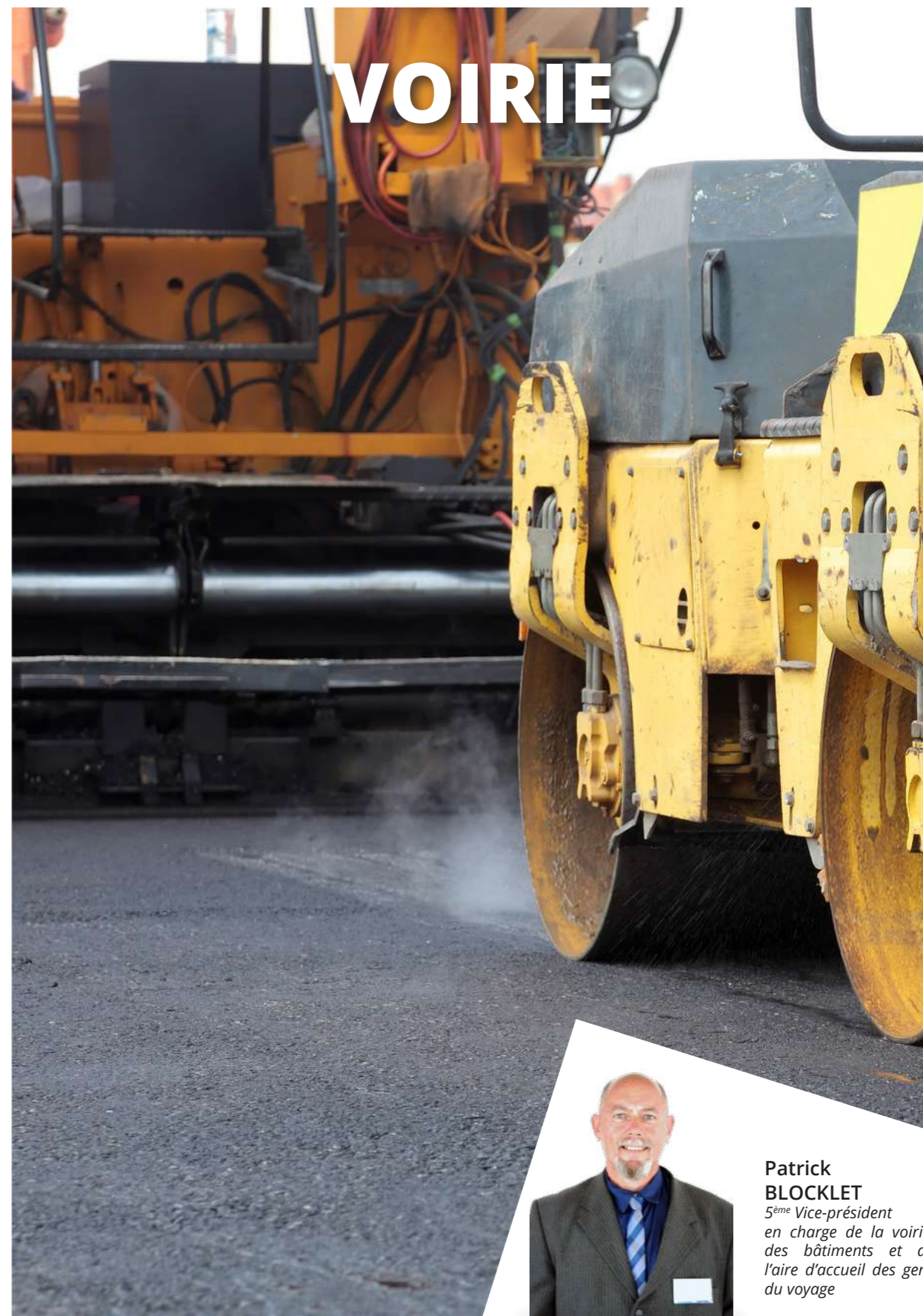
Soucieux d'offrir aux seniors de notre territoire, un lieu où il y fait bon vivre et malgré les restrictions sanitaires, grâce à la conférence des financeurs du Département, des animations de Danses Adaptées en position assise et de danses debout ont été proposées en vidéos puis en présentiel.

QUELQUES CHIFFRES

- 194 433** heures d'interventions (mandataires et prestataires confondus).
- 708** personnes âgées accompagnées au quotidien.
- 377** abonnés à la téléassistance.
- 37 528** repas servis sur l'ensemble du territoire.
- 150** smartphones déployés pour les aides à domicile.



VOIRIE



Patrick BLOCKLET
5^{ème} Vice-président
en charge de la voirie,
des bâtiments et de
l'aire d'accueil des gens
du voyage

VOIRIE



La Communauté de communes Territoire Nord Picardie entretient près de 400 km de voirie sur les 65 communes du territoire, dont 200 km de voiries communales.

Pour le programme voirie 2020, près de 900 000 € ont été dépensés pour la réfection de chaussée, les réparations enduits bicouches et les enrobés coulés à froid.



QUELQUES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2020

- Fauchage (2 passes) sur les 65 communes (voies extérieures aux communes uniquement et classées en N1 et N2).
- Entretien des saignées et écoulement des eaux sur les voies extérieures aux communes.
- Réalisation de plusieurs campagnes «Nid de poule».

Ainsi, ce sont 16 communes qui ont pu bénéficier d'un entretien de voirie :

- Authieule
- Beaucourt-sur-l'Hallue
- Beauquesne
- Beauval
- Conteville
- Doullens
- Gézaincourt
- Gorges
- Grouches-Luchuel
- Humbercourt
- Longuevillette
- Luchaux
- Montigny-les-Jongleurs
- Rubempré
- Talmas
- Villers-Bocage

et 8 de travaux de voirie :

- Coisy
- Doullens
- Flesselles
- Gézaincourt
- Grouches-Luchuel
- Humbercourt
- Rubempré
- Talmas

LES CHIFFRES CLÉS

400 km de voirie fauchés.

16 tonnes d'enrobés froid appliquées.

14,166 km de voirie entretenus.

3490 m de voirie renouvelés.

599 000 € en dépenses de fonctionnement.

293 236€ en dépenses d'investissement.

73 309 € en recettes d'investissement.



BÂTIMENTS



Patrick BLOCKLET
5^{ème} Vice-président
en charge de la voirie,
des bâtiments et de
l'aire d'accueil des gens
du voyage

BÂTIMENTS



Notre collectivité assure une compétence en matière de bâtiments, il lui revient l'entretien des ouvrages existants et la construction de nouveaux édifices.

La CCTNP entretient les regroupements pédagogiques concentrés et les écoles de l'ex-territoire du Bernavillois, les gymnases et les gendarmeries de Bernaville et de Villers-Bocage, les locaux administratifs de Doullens, Villers-Bocage et Bernaville, le cinéma «Le Tivoli», l'hôtel d'entreprises à Bernaville et l'aire d'accueil des gens du voyage à Doullens.

La CCTNP a entrepris fin 2020 la construction du centre aquatique à Doullens, qui devrait s'achever à la fin de l'été 2022. Son coût estimatif approche les 12 millions d'euros, toutes taxes comprises. Une réunion de chantier pour le suivi de ces travaux est organisée chaque semaine.

Une autre construction est à l'étude, il s'agit d'un relais petite enfance à Doullens. Une habitation est en cours d'acquisition dans le centre-ville de Doullens et sera aménagée en conséquence.

LES CHIFFRES CLÉS

5 établissements scolaires

2 gymnases.

2 gendarmeries.

1 futur centre aquatique avec :

- 3 bassins (*pataugeoire, apprentissage, sportif*)
- 1 espace balnéo (*sauna, hammam, bassin de 60 m²*)
- 1 plage extérieure



AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



Patrick BLOCKLET
5^{ème} Vice-président
en charge de la voirie,
des bâtiments et de
l'aire d'accueil des gens
du voyage

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



L'aire d'accueil de la CCTNP, située au lieu-dit «les Fosses Maltes», au Nord de la commune de Doullens, compte 10 emplacements dont 2 pour personnes à mobilité réduite, soit une capacité d'accueil maximum de 20 caravanes (simple ou double essieu).

Elle doit respecter certains aspects prévus par la loi comme l'hygiène, la sécurité et la proximité avec les zones urbaines, pour faciliter l'accès aux écoles et aux services sociaux. De plus,

il faut limiter les coûts de construction en trémas et de raccordement aux différentes commodités (eau, électricité, assainissement).

Actuellement, la gestion de l'aire d'accueil est réalisée en délégation de service public par un prestataire extérieur. Les principales missions sont la collecte des droits de place, le gardiennage, l'accueil, le fonctionnement et l'entretien des équipements et des espaces collectifs.



LES CHIFFRES CLÉS

138 occupants sur l'année 2020 (53 en 2019).

50 familles entrées (25 en 2019).

50 familles sorties (24 en 2019).

36.71% de taux d'occupation moyen (6.58% en 2019).

2684 nuitées (484 en 2019).



PLANIFICATION URBANISME



François DURIEUX
6^{ème} Vice-président
en charge de la
planification et de
l'urbanisme, de
l'assainissement et des
ordures ménagères.

PLANIFICATION - URBANISME



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document de planification urbaine qui exprime une vision stratégique pour l'aménagement et le développement du territoire et fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol.

L'année 2020 fut marquée par le démarrage effectif des études d'élaboration du PLUi du Doullennais, territoire encore non couvert par un document d'urbanisme. Les PLUis du Bernavillois et du Bocage-Hallue étant en application depuis 2018, au terme de cette procédure, la CCTNP sera donc intégralement couverte en documents

d'urbanisme au travers de trois PLUi.

Concernant l'habitat, la CCTNP a lancé le dispositif DEPAR (Diagnostics Energétiques pour Accompagner la Rénovation), partenariat conclu entre la CCTNP, La Poste et Soliha (association privée au service de l'Habitat), visant à sensibiliser les propriétaires de maisons individuelles répondant aux critères d'éligibilité, aux économies d'énergie et à encourager la rénovation thermique des logements. Ce programme prévoit la réalisation de 100 diagnostics énergétiques sur l'ensemble de l'intercommunalité en juin 2021.

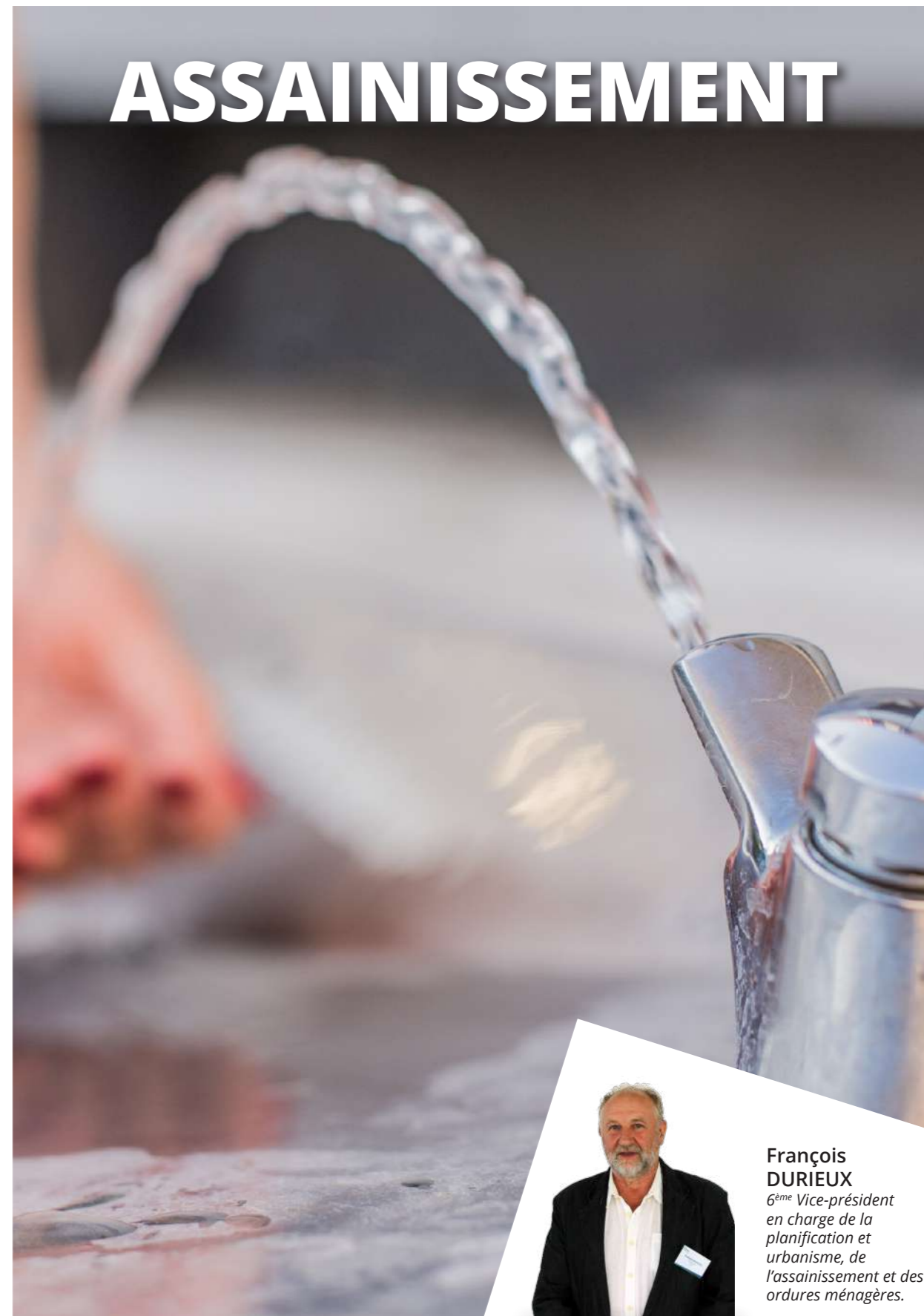
MISSIONS DU SERVICE

- **Gestion de la planification communale et intercommunale, soutien aux communes.**
- **Instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS)**
- **Réception du public sur les autorisations de construire**
- **Gestion du contentieux de l'urbanisme**
- **Veille réglementaire dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat**
- **Conduite des projets structurants de la CCTNP**
- **Participation aux démarches stratégiques intercommunales**
- **Instruction des arrêtés d'alignement**

ACTIONS MENÉES EN 2020

- Lancement de l'élaboration du PLUi du Doullennais.
- Poursuite de l'élaboration des projets de modification des PLUis du Bernavillois et du Bocage-Hallue.
- Suivi des travaux préparatoires à la révision du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Grand Amiénois porté par le Pôle Métropolitain du Grand Amiénois.
- 65,7 équivalents actes instruits sur le Bernavillois.
- 238,12 équivalents actes dans le Bocage-Hallue et le Doullennais.
- Lancement du DEPAR (Diagnostics Energétiques pour Accompagner la Rénovation) : au 31 décembre 2020, 58 ménages ont bénéficié d'un diagnostic énergétique de leur maison et de préconisations de travaux.

ASSAINISSEMENT



François DURIEUX
6^{ème} Vice-président en charge de la planification et urbanisme, de l'assainissement et des ordures ménagères.

ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La Communauté de Communes a pris la compétence « Assainissement Collectif » sur l'ensemble de son territoire au 1^{er} janvier 2020. Elle a également contractualisé avec les entreprises du secteur privé pour la gestion et l'entretien des stations d'épuration situées sur son territoire.

La CCTNP exerce en direct cette compétence pour les communes de Beauval, Bernaville, Bonneville, Candas,

Coisy, Fienvillers, Fieffes-Montrelet, Flesselles, Lucheux, Rainneville, Rubempré et Villers-Bocage (à noter que pour Rainneville et Coisy, la CCTNP exploite que le réseau).

Pour les communes d'Authieule, Beauquesne et Doullens, cette compétence est transférée au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Doullennais.



FAITS MARQUANTS EN 2020

- Avec le COVID-19, obligation de traiter les boues liquides de Flesselles et Beauval par centrifugation mobile et compostage (coût important).
- Panne du pont brosse sur la STEP de Beauval.
- L'ensemble des stations présentent des non-conformités nationales et européennes.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le SPANC est un service public local chargé de :

- Conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif ;

- Contrôler les installations d'assainissement non collectif.

L'installation d'assainissement non collectif a pour but de collecter les eaux usées domestiques, de les traiter et de rejeter ces eaux une fois épurées.

QUELQUES CHIFFRES

- 154** diagnostics de l'existant.
- 133** diagnostics dans le cadre d'une vente.
- 78** contrôles de conception et d'implantation.
- 58** contrôles de bonne exécution.



ORDURES MÉNAGÈRES



François DURIEUX
6^{ème} Vice-président en charge de la planification et de l'urbanisme, de l'assainissement et des ordures ménagères.

ORDURES MÉNAGÈRES

Afin de contribuer à la préservation de l'environnement et dans une optique de développement durable, le Territoire Nord Picardie délègue la collecte et le

traitement des déchets au SMIRTOM du Plateau Picard Nord pour l'ensemble de ses communes.

LES CHIFFRES CLÉS

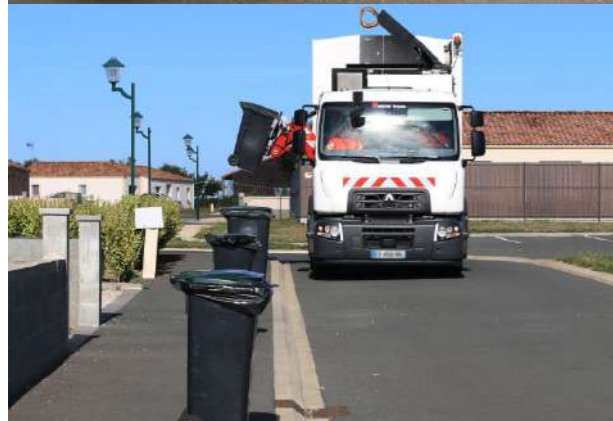
21339 tonnes de déchets collectées (ordures ménagères résiduelles, emballages, déchèteries, déchets verts).

351 Kg de produits par habitant tous flux confondus (ordures ménagères résiduelles, emballages, déchèteries)

7074 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées.

1285 tonnes de verre collectées.

2023 tonnes de tri sélectif (hors verre).



ORIENTATIONS EN 2021

Le choix du SMIRTOM a porté sur la collecte robotisée sur le territoire. Pour des raisons de sécurité, les conducteurs de bennes robotisées ne doivent pas quitter leur cabine et ne peuvent donc effectuer le contrôle visuel des bacs avant vidage.

Les bennes robotisées sont équipées de caméras additionnelles permettant de visualiser les déchets lors du basculement du bac dans la trémie.

Les anomalies sont consignées immédiatement par le conducteur dans l'ordinateur de bord. L'anomalie - géolocalisée - est transmise directement à la collectivité qui peut alors entamer une action (visite auprès de l'administré, dépôt d'un flyer d'information à l'adresse concernée, ou autre initiative...).

CULTURE



Anne-Sophie DOMONT
7^{ème} Vice-présidente
en charge de la culture
et de la communication

CULTURE



Intéresser tous les publics, apporter aux habitants une meilleure connaissance de leur territoire, créer du lien social : autant d'objectifs sur lesquels les commissions culture travaillent. Toutes les actions de développement culturel intercommunal sont en effet concertées avec les acteurs locaux.

BIBLIOTHÈQUES EN RÉSEAU

Après avoir mis en place une nouvelle organisation en 2019, le réseau a été freiné dans ses projets par la crise sanitaire. En effet, comme pour tous les secteurs de la Culture, la pandémie a également beaucoup impacté l'accès aux bibliothèques, leurs activités et les services proposés.

Pour pallier la longue fermeture, là aussi, les bibliothèques ont dû s'adapter

Les missions de développement culturel du Territoire Nord Picardie sont :

- L'accès à une offre de spectacles vivants professionnelles et de qualité.
- Le développement des bibliothèques.
- L'enseignement artistique et culturel au travers du Conservatoire.

(ex : propositions de portage de livres à domicile pour certaines, mise en place de BiblioDrive pour d'autres, puis ouverture en mode sécurisé par la suite).

Pour conserver le lien avec les publics, de nombreuses actions culturelles adaptées ont été rapidement déployées dès l'automne (spectacles et animations en petits groupes).



QUELQUES CHIFFRES

- 9** bibliothèques en réseau sur le territoire
- 4** bibliothèques en solution alternative.
- 3100** adhérents (individuels et groupes).
- 76 000** documents (fonds communaux, intercommunaux, départementaux).
- 28 000** prêts (env. 50% par rapport à 2019).
- 37** animations réalisées.

CINÉMA «LE TIVOLI»

Cette salle, qui possède 96 places, est équipée d'un système pour la «3D», d'un système pour les sourds et malentendants et de l'audiodescription pour les malvoyants.

La CCTNP a conventionné avec la FDMJC

de la Somme pour assurer le bon fonctionnement du cinéma.

Films de genre ou blockbusters, Le Tivoli offre une programmation riche et variée tout au long de l'année.

CULTURE



LES CHIFFRES CLÉS

- 4 883** entrées (-70% vs. 2019).
- 284** séances (-69% vs. 2019).
- 85** films diffusés (-47% vs. 2019).



CONSERVATOIRE

Malgré un contexte sanitaire impactant cruellement le milieu de la Culture, hormis ses activités de diffusion toutes annulées, le conservatoire est resté très actif pendant les divers confinements.

Sous l'impulsion du directeur, l'équipe entière du conservatoire est toujours restée en concertation permanente afin de proposer aux usagers une pédagogie en mode «distancié».

Les évaluations de fin d'année, en raison

des directives du Ministère de la Culture se sont déroulées en contrôle continu.

La crise sanitaire a malheureusement, comme partout en France, impacté les réinscriptions et nouvelles inscriptions à la rentrée de septembre 2020.

Le conservatoire a été très impacté par cette crise, l'investissement de l'équipe a permis de proposer une continuité de service, saluée par l'ensemble des usagers.

QUELQUES CHIFFRES

- 313** élèves inscrits dont 85 adultes.
- 22** enseignants, dont 2 intervenants scolaires.
- 20** disciplines enseignées.
- 96%** de réussite en formation musicale.
- 97%** de réussite en formation instrumentale.





SPECTACLES VIVANTS

Suite à la pandémie, le secteur du Spectacle Vivant a été l'un des premiers domaines professionnels à être mis à l'arrêt et ce durant plus de 7 mois. Face au florilège d'annulations, de restrictions, au manque de visibilité, la CCNTP s'est rapidement engagée à soutenir les artistes, les compagnies, les techniciens en reportant les programmations, les contrats, en activant des fonds d'indemnisations.

Pour que le spectacle perdure et ainsi mieux anticiper la saison suivante, il

a fallu travailler en coopération avec les institutions (Préfecture, Education Nationale) pour ensemble réinventer des possibles permettant le maintien de l'activité artistique : adaptation des jauges, mise en place de protocoles sanitaires selon le type d'ERP, délocalisations de lieux de diffusion, adaptations de projets... De tout cela, on retient des choses positives : la confiance des publics, une grande adaptation de la part de tous les acteurs, que le spectacle est toujours « vivant ».

QUELQUES CHIFFRES 2019/2020

13 spectacles tout public sur 18 ont eu lieu.

7 spectacles scolaires sur 14 ont eu lieu

12 spectacles reportés sur la saison suivante.

2660 spectateurs

450 enfants concernés par de l'action culturelle (de la maternelle au CM2)

370 personnes concernées par un projet d'action culturelle en bibliothèques et milieu scolaire « BiblioChronic ».

10 communes d'accueil.



ENFANCE JEUNESSE



**Jean-Michel
MAGNIER**
*8^{ème} Vice-président
en charge de l'enfance
et de la jeunesse*



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Le RAM est un lieu d'éveil pour les petits et d'accompagnement pour les professionnels et les familles. Ce service est libre d'accès et gratuit. Les 65 communes du Territoire Nord Picardie sont dotées de 3 antennes de RAM : Beauquesne, Bernaville et Villers-Bocage. L'équipe du RAM est composée de 3 éducatrices de jeunes enfants qui accompagnent parents, enfants et professionnels.

Le contexte sanitaire a mis en lumière le fait que ce service est encore méconnu du public, il a été l'occasion de la création d'une affiche sur les services proposés aux familles.

Cette année 2020 a été particulièrement marquée par la crise sanitaire et ponctuée de confinements successifs. L'activité a été impactée en matière d'accueil, d'activités proposées et de

fonctionnement du service. Pendant les confinements, une continuité de service a été assurée à distance pour maintenir le lien, dans la mesure du possible, avec les professionnels fortement isolés. Mais également pour être un point d'écoute, d'informations et de soutien pour le public. Cette période inédite a permis de renforcer le partenariat avec le Conseil Départemental, assurant la transmission des différents protocoles d'accueil du jeune enfant.

Cette année exceptionnelle a demandé une grande adaptation des professionnels et des familles. Les protocoles sanitaires ont rendu les conditions de travail et d'accueil difficile. Pour autant le maximum d'actions a été maintenu tout au long de l'année, pas moins de 97 ateliers ont été proposés sur le territoire.



QUELQUES CHIFFRES

256 assistants maternels agréés sur le territoire.

147 assistants maternels différents et 200 familles différentes ont pris contact avec le RAM.



ACCUEILS DE LOISIRS

La Communauté de communes du Territoire Nord Picardie, en charge des Accueils Collectifs de mineurs organise les loisirs des enfants pendant les vacances scolaires de 8h à 18h.

Pour les petites vacances, d'hiver, de printemps et de la Toussaint, les centres de Beauquesne, Flesselles, Rainneville, Villers-Bocage proposent de nombreuses activités ludiques et éducatives.

Pour les accueils de Bernaville et Candas, la CCTNP délègue l'organisation au PEP 80.

Sur les vacances d'été, quatorze centres de loisirs ouvrent leurs portes pour accueillir les enfants du territoire.

Pour ce faire, ce n'est pas moins de 92 agents recrutés sur l'été 2020 : directeurs,

animateurs, personnels de restauration et personnels de service.

Soucieux d'offrir à tous un accès aux loisirs et à la culture, la Communauté de communes applique les directives de la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme en proposant la tarification modulée en fonction des revenus des familles. Nos centres sont agréés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Afin de parfaire ces dispositifs, la CCTNP offre également un service d'accueil en période scolaire pour les mercredis sur les communes de Beauquesne, Rainneville et Flesselles.

Nos centres ouvrent de 8h à 18h avec possibilité de restauration.

QUELQUES CHIFFRES

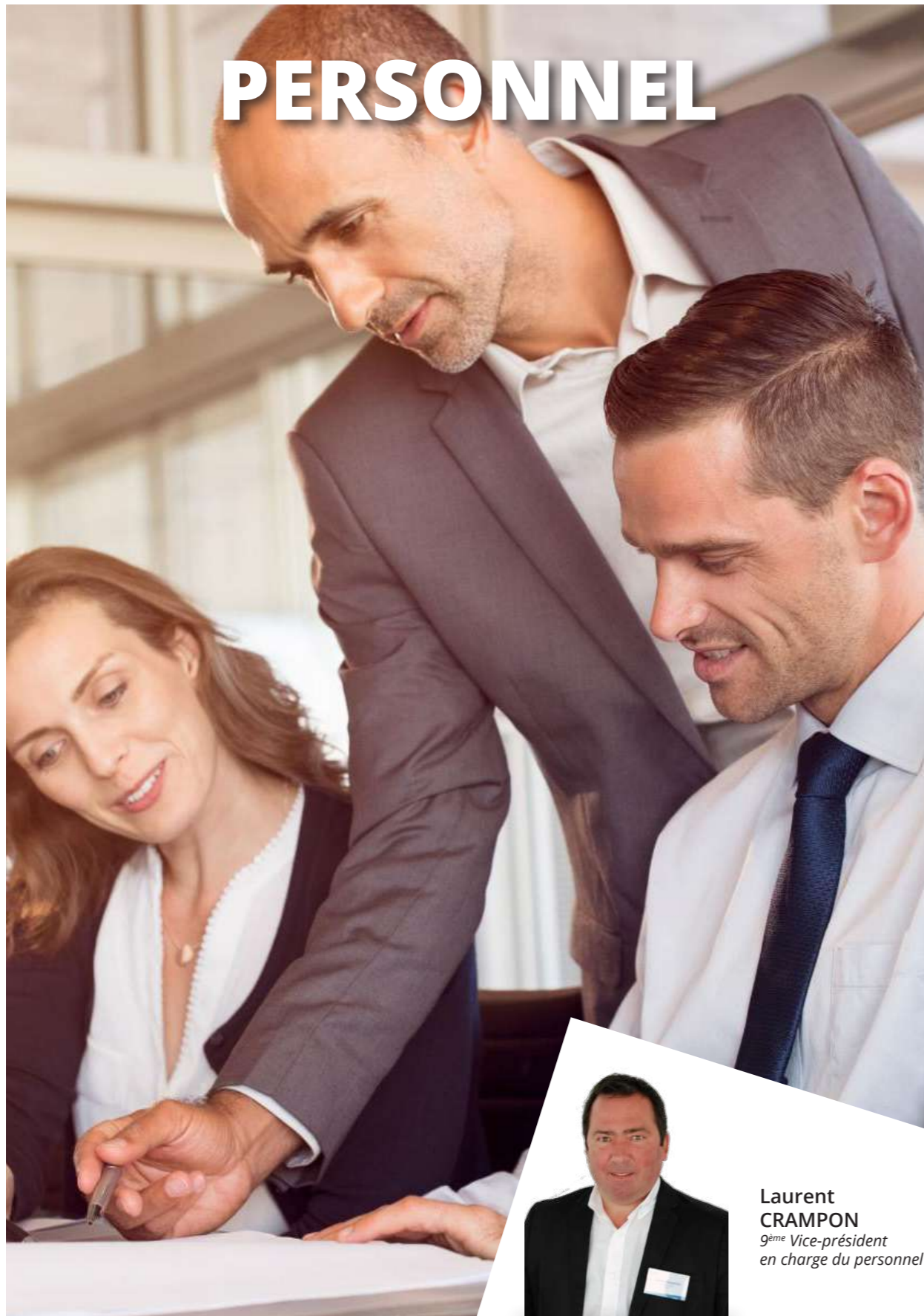
14 accueils de loisirs sur l'ensemble du territoire.

1 738 enfants de 3 à 17 ans accueillis sur toute l'année.

16 716 journées enfants déclarées.



PERSONNEL



Laurent CRAMPOU
9^{ème} Vice-président
en charge du personnel

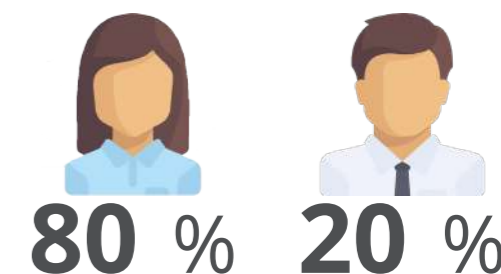
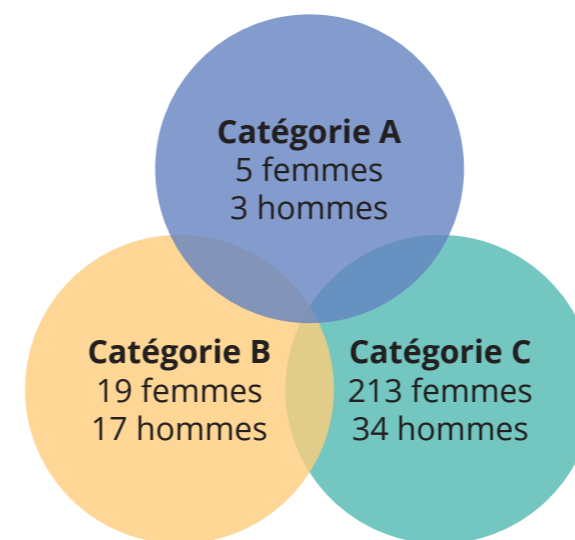
BILAN SOCIAL



Du fait du contexte sanitaire, l'année 2020 a été particulière en termes de gestion des ressources humaines. En parallèle des activités quotidiennes, le service Ressources Humaines s'est mobilisé

pour accompagner les agents et les équipes dans l'application des mesures de sécurité et de prévention, ainsi que dans la mise en place du télétravail.

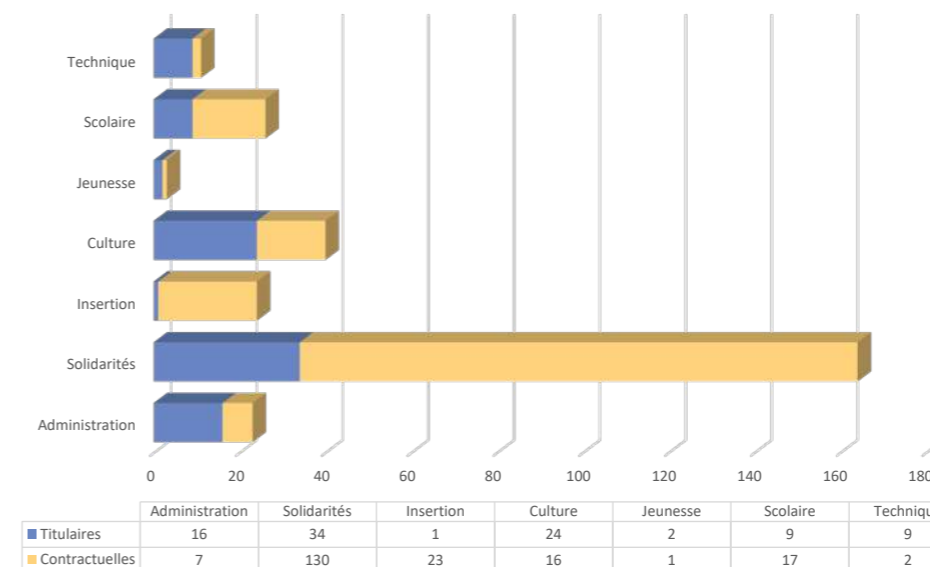
RÉPARTITION DES EFFECTIFS



33 %
Titulaires

67 %
Contractuels

RÉPARTITION PAR SERVICE



ADMINISTRATION
14 femmes
9 hommes



TECHNIQUE
3 femmes
8 hommes



**ENFANCE-JEUNESSE
SCOLAIRE**
28 femmes
1 homme



CULTURELLE
21 femmes
19 hommes



SOCIAL
164 femmes



INSERTION
2 femmes
22 hommes



PRÉVENTION DES RISQUES

L'année 2020 a été marquée par un contexte sanitaire exceptionnel lié au Covid-19. La Communauté de communes Territoire Nord Picardie a développé de nombreuses mesures visant à protéger le public et ses agents dans l'ensemble de ses espaces et de ses activités, grâce à la mise en place de protocoles sanitaires et à une communication adaptés au contexte.

A cet effet, la CCTNP a :

- Pérennisé le télétravail pour les agents sédentaires avec l'achat de matériel informatique.
- Mis en place des équipements de protection individuelle pour les agents au contact de la population.
- Accentué les temps de nettoyage à l'aide de produits détergeants adaptés (virucide...).

SERVICES RESSOURCES



COMMANDE PUBLIQUE



LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

Afin de répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures et de services, la CCTNP doit conclure des marchés publics avec différents fournisseurs ou entrepreneurs.

Sous le seuil de publication obligatoire (40 000 € HT en 2020), les agents demandent plusieurs devis aux fournisseurs, prestataires et artisans et présentent le «mieux disant» à la

Direction et aux élus.

Au-delà de ce seuil, les marchés doivent être publiés : jusqu'au seuil de 5 350 000 € HT pour les travaux et 214 000 € HT pour les fournitures et services, les procédures sont dites adaptées et la publication est nationale ; et, au-delà, les procédures sont des «appels d'offres ouverts», la publication est européenne.

LES CHIFFRES CLÉS

17 marchés : 7 en travaux, 8 en services et 2 en fournitures.

88.23% de ces marchés ont été passés en «procédure adaptée».

11.77% en appel d'offres ouvert.



QUELQUES MARCHÉS PASSÉS EN 2020

- Marché de travaux de construction d'un centre aquatique à DOULLENS (80).
- Fourniture de gaz propane et services associés.
- Acquisition d'équipements de protection individuelle pour les agents de la CCTNP.
- Travaux de réalisation de fouilles archéologiques sur la ZAC de la Montignette.
- Mission de MOE pour la construction d'une nouvelle STEP sur la commune de BEAUVAL.



ARCHIVES



Les archives de la Communauté de communes Territoire Nord Picardie représente un ensemble de plus de 420 mètres linéaires.

Les plus anciennes archives conservées remontent aux années 1960 et proviennent des anciens SIVOM et du SIAM.

Depuis la création du service en 2019, un inventaire général de ces archives est en cours. A l'heure actuelle environ 250 ml d'archives ont été inventoriés dont 50 de manière détaillée.

Le projet d'archivage numérique reprend progressivement avec la finalisation de l'arborescence et la présentation et mise en place des règles de nommage pour

les fichiers.

Un projet de numérisation des délibérations est également en cours avec la réalisation d'un inventaire des délibérations par site.

Des réunions de présentation des tableaux de gestion pour chaque service vont être prévues pour le début de l'année 2022.

Le bureau Archives est installé et équipé sur le site de l'Agora à Doullens.

L'aménagement du local d'archives à Doullens est actuellement suspendu suite à sa réquisition pour stocker les équipements durant la période de crise sanitaire COVID-19.

LES CHIFFRES CLÉS

420 ml d'archives : 50 à Bernaville, 140 à Doullens et 230 à Villers-Bocage.

2 100 000 feuilles stockées.

52.5 m³ de documents entreposés.

15,75 tonnes de papier archivés.



QUELQUES ACTIONS MENÉES EN 2020

- Rencontre et présentation avec les Archives Départementales de la Somme avec visites des trois sites.
- Mise en place d'une procédure de destruction d'archives en interne avec l'accord des Archives Départementales de la Somme.
- Réunion de présentation de l'arborescence pour le nouveau serveur et des règles de nommage avec le service Culture.
- Traitement d'un arriéré d'archives ayant permis l'installation d'un local de fournitures.

COUP D'ŒIL SUR 2021



COUP D'ŒIL SUR 2021



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le 1^{er} nœud de raccordement optique (NRO) a été installé le mercredi 19 février 2020 à Doullens.

Ce conteneur tout gris «qui ne paie pas de mine», permettra le raccordement à la fibre optique de tous les habitants, des entreprises et des sites publics dans vingt communes du territoire dès l'automne. Il a été installé en bas de la côte d'Amiens sur la RN25 par la société Covage, le délégataire de Somme Numérique, qui déploie actuellement le FFTH (Fiber to the home ; la fibre jusqu'à la maison) sur tout le département de la Somme.

Les travaux programmés pour les communes desservies par ce NRO ont pris un peu de retard avec la crise sanitaire et le début de mise en service prévu initialement à l'automne 2020 a pu se faire en 2021.

Le déploiement continuera en 2021 sur le territoire qui devrait normalement être couvert totalement en 2024.

Des réunions publiques d'information se dérouleront ensuite dans les communes afin que chaque habitant puisse réserver sa connexion à la fibre en s'inscrivant auprès de l'opérateur de son choix.



LES CHIFFRES CLÉS

273km de fibre optique.

35km de tranchées ont été nécessaires.

14 SRO (Sous-Répartiteur Optique) ont été installés sur 6 communes (Beauval, Bouquemaison, Candas, Doullens, Luchaux et Outrebois).

20 communes rattachées à ce NRO.

11.77% en appel d'offres ouvert.

PROJET DE TERRITOIRE

Au 1^{er} janvier 2017, les trois Communautés de communes du Bernavillois, Bocage-Hallue et Doullennais ont fusionné pour former la Communauté de communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP). Fort de plus de 32 000 habitants, ce vaste territoire de 65 communes offre de multiples possibilités. La Présidente de la CCTNP et les 9 Vice-présidents ont à cœur d'unifier ce jeune territoire et de l'ouvrir à ses habitants. La diversité et la richesse

des nombreuses compétences exercées par l'intercommunalité permettent d'actionner les leviers d'une véritable attractivité économique, résidentielle et touristique.

A la suite d'un état des lieux entre 2017 et 2019, une nouvelle étape s'ouvre en 2020 avec le souhait de porter une réflexion stratégique globale dans l'élaboration d'un projet de territoire. Ce document,

COUP D'ŒIL SUR 2021



constituant une véritable feuille de route pour les services de la CCTNP, restitue les objectifs politiques et le programme d'investissement de la collectivité.

Pour ce faire, Monsieur Francis PETIT Maire de Grouches-Luchuel et Vice-président en charge de l'environnement au sein de la CCTNP, a été désigné pilote de projet et accompagnera le cabinet d'études SEMAPHORES EXPERTISE sur l'analyse de notre territoire. L'objectif est de trouver des solutions pour structurer nos projets en fonction des besoins de chacun (habitants, associations, chefs d'entreprises, etc.). Autant sur la méthode que sur l'animation, la rédaction du Projet de territoire est un enjeu engagé pour mener une réelle réflexion sur l'avenir de notre territoire pour les 5 ans à venir.

La CCTNP est un territoire dynamique, tourné vers sa population et respectueux de son environnement. Les axes de réflexion envisagés favoriseront le désenclavement du territoire, renforceront le développement économique et l'emploi, amélioreront la qualité des services publics, feront rayonner le territoire et préserveront l'environnement.



CRTE

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, le gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État. Ce dossier entre en écho avec le projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires. Cela se traduit de manière transversale et

opérationnelle dans la contractualisation de Contrats territoriaux de Relance et de Transition Ecologique (CRTE). Ces CRTE ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets, contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les



COUP D'ŒIL SUR 2021



territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Ils s'inscrivent :

- A court terme dans un plan de relance économique et écologique avec de réelles actions et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires.

- A long terme en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

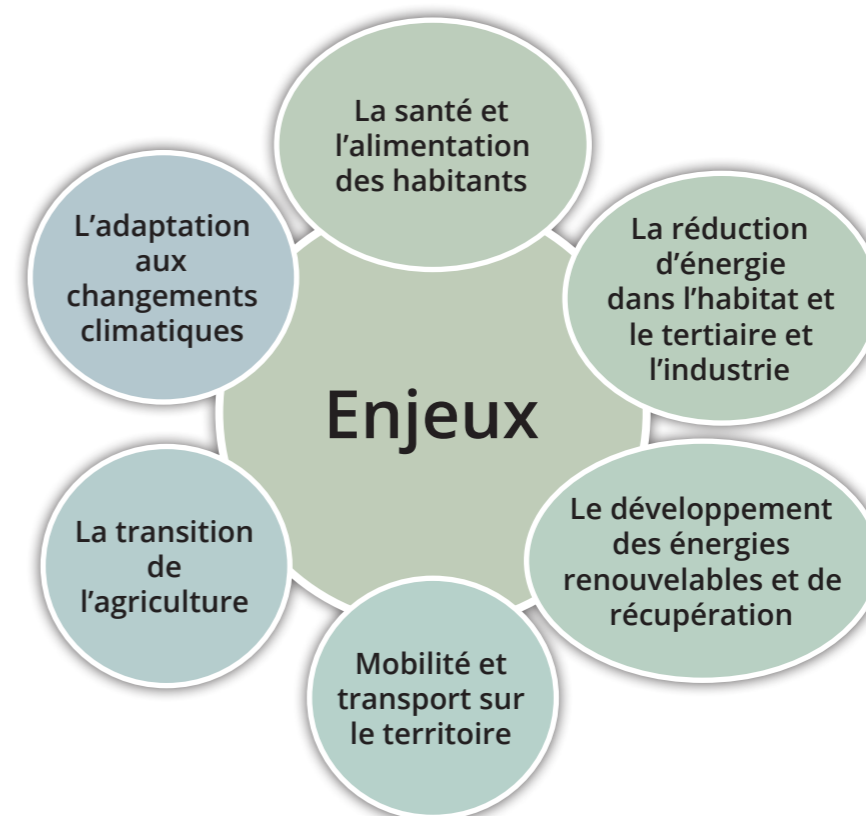
Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives locales que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

PCAET

Le PCAET (plan climat air-énergie-territorial) est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur le territoire. Il est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2019

pour les collectivités de plus de 20 000 habitants.

Accompagnée du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois, la CCTNP s'est engagée dans le processus d'élaboration du PCAET et participe à la définition du programme d'actions 2021-2030.





**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRITOIRE NORD PICARDIE**

2, rue des Sœurs Grises - 80600 Doullens
03 22 77 80 00
contact@cctnp.fr
www.cctnp.fr

